



Jimmy annonce un nouveau financement de 80 M€ et entre dans une nouvelle phase de développement pour décarboner l'industrie

- **Cette opération en deux volets combine une levée de fonds de 40M€, menée par Crédit Mutuel Impact – filiale de Crédit Mutuel Alliance Fédérale – aux côtés notamment d'ADEME Investissement et des actionnaires historiques, et le soutien renouvelé de l'État pour 40 M€ dans le cadre du plan France 2030.**
- **Fort d'avancées concrètes dans ses projets industriels, Jimmy bénéficie ainsi d'une double validation de sa technologie et de sa vision stratégique. Cette reconnaissance conforte son positionnement d'acteur de référence du secteur et marque son entrée dans une nouvelle phase de développement industriel et commercial.**

Paris, le 10 mars 2026 – Jimmy, qui conçoit des générateurs thermiques nucléaires pour fournir de la chaleur décarbonée et compétitive aux sites industriels, obtient un financement total de 80 M€ pour accélérer son développement.

Mené par le fonds "Révolution Environnementale et Solidaire", abondé par le Dividende sociétal de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et géré par Crédit Mutuel Impact, avec la participation notamment d'ADEME Investissement et des actionnaires historiques, ce nouveau tour de financement de 40 M€ porte à plus de 60 M€ le total des fonds privés levés depuis sa création en 2020.

En parallèle, à l'issue d'une évaluation technique et industrielle approfondie coordonnée par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), Jimmy a été désigné lauréat de la phase 2 du programme « réacteurs nucléaires innovants » de France 2030 pour un montant de 40 M€, faisant suite à un premier financement de 32 M€ obtenu en phase 1 en 2023. Cette désignation s'inscrit dans le processus enclenché en mars 2025 par le Conseil de Politique Nucléaire, sur recommandation du Haut-Commissaire à l'énergie atomique, visant à concentrer le soutien de l'État sur un nombre limité de projets parmi les treize initialement accompagnés.

Ainsi, le financement total mobilisé en faveur du projet depuis sa création dépasse 130 M€, reflétant la confiance des investisseurs et des autorités publiques dans les fondamentaux technologiques, industriels et commerciaux de la société. Ces ressources permettront de finaliser la conception détaillée du générateur et de préparer les conditions industrielles de son déploiement, notamment au travers de l'ancrage industriel engagé au Creusot (71) et des projets structurants conduits avec ses fournisseurs.

Une nouvelle confirmation de la technologie et du positionnement de Jimmy

Ces nouveaux apports constituent un jalon majeur dans le développement de la société, validant son positionnement d'acteur de référence du secteur, ainsi que son ambition et la robustesse de son projet. Produire de la chaleur compétitive à partir de technologies éprouvées répond directement aux grands enjeux auxquels sont confrontées les industries françaises et européennes : décarbonation massive à un prix compétitif, réindustrialisation et souveraineté

énergétique en substituant des énergies fossiles importées et en réduisant l'exposition des industriels aux marchés internationaux du gaz.

Une contribution concrète à la décarbonation de l'industrie

Cette dynamique se traduit également par la signature par Jimmy d'un partenariat stratégique portant sur la réalisation de la cuve de son réacteur avec Onet Technologies, filiale du groupe français Onet, acteur de premier plan de l'ingénierie, de la fabrication et des services pour les industries du nucléaire et de la Défense. La sécurisation de ce partenariat marque une nouvelle étape décisive dans la concrétisation industrielle du projet de Jimmy, mobilisant un savoir-faire français d'excellence sur ce composant critique.

Principales étapes du développement de Jimmy :

- **2020** : Création de Jimmy.
- **2022** : Deux levées de fonds consécutives : 2,2 M€ puis 15 M€.
- **2023** : Jimmy devient le plus important lauréat de l'appel à projets "réacteurs nucléaires innovants" du plan France 2030 et reçoit le soutien record de l'État, à hauteur de 32 M€
- **2024** : Jimmy devient la première entreprise privée française à déposer un dossier de demande d'autorisation de création (DAC) pour un projet de générateur thermique qui serait implanté sur le site de Cristanol à Bazancourt (51).
- **2025** : Jimmy obtient le permis de construire pour implanter sa plateforme industrielle de 12 hectares au Creusot (71).
- **2026** : Jimmy est de nouveau désigné lauréat de France 2030, dans le cadre de la phase 2 du programme « réacteurs nucléaires innovants », pour un montant de 40 M€. Elle annonce également une levée de fonds de 40 M€. Par ailleurs, Jimmy annonce un contrat avec Onet Technologies portant sur la fabrication de la cuve de son réacteur.

Antoine Guyot, co-fondateur et Président Directeur Général de Jimmy, déclare : « Cette levée de fonds portée par Crédit Mutuel Impact et ADEME Investissement, conjuguée à notre sélection en phase 2 du programme « réacteurs nucléaires innovants » de France 2030, constitue une double validation de la pertinence de notre approche. Des investisseurs privés et des autorités publiques sont parvenus indépendamment à la même conclusion : la chaleur nucléaire décarbonée est une réponse mature et compétitive pour les industriels et Jimmy est en mesure de la délivrer. Ces financements nous donnent les moyens d'aborder la phase suivante avec la même exigence, finaliser la conception de notre générateur et poser les conditions concrètes de son déploiement industriel et commercial. »

Nadia Bouzigues, Directrice Générale de Crédit Mutuel Impact, déclare : « Nous sommes très heureux de rejoindre le projet Jimmy aux côtés d'ADEME Investissement et des actionnaires actuels. Jimmy entre dans une nouvelle phase d'analyse de sûreté et de préparation industrielle, après avoir démontré jusqu'à présent beaucoup de sérieux et une capacité d'exécution remarquable, portée par une approche technologique solide et reconnue. Le déploiement de chaudières nucléaires sûres, modulables et compétitives pour l'industrie sera un vecteur massif pour la décarbonation d'une Europe plus souveraine. Cette opération est pleinement alignée avec la stratégie de notre Fonds Révolution Environnementale et Solidaire, dédié aux ruptures technologiques et la décarbonation. »

Sylvain Waserman, Président d'ADEME Investissement, déclare : « La production de chaleur est aujourd'hui l'une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES) en France et l'une des principales sources de vulnérabilité de notre industrie trop exposée aux variations des



cours des énergies fossiles. En soutenant Jimmy Energy, ADEME Investissement s'engage en faveur d'une production de chaleur décarbonée, compétitive et souveraine. Via le développement de petits réacteurs nucléaires, Jimmy Energy vise à répondre au défi majeur de l'indépendance énergétique des entreprises françaises et européennes, et de la décarbonation de nos procédés industriels. Le soutien d'ADEME Investissement (filiale de l'Etat opérée par l'ADEME), aux côtés de Crédit Mutuel Impact et en parallèle du soutien de France 2030, s'inscrit parfaitement dans la volonté de l'Etat français de soutenir les innovations qui permettent de réduire notre vulnérabilité aux énergies fossiles. »

Jimmy Energy a été conseillé par Gide Loyrette Nouel et Lazard. Crédit Mutuel Impact et ADEME Investissement ont été conseillés par Villechenon et Avencore.

À propos de Jimmy

Créée en 2020 par Antoine Guyot et Mathilde Grivet, Jimmy est une entreprise française développant des générateurs thermiques fondés sur des micro-réacteurs nucléaires destinés à la production de chaleur industrielle. La société conçoit et exploitera ces solutions afin de fournir aux industriels une énergie thermique décarbonée et compétitive.

À propos du Fonds Révolution Environnementale et Solidaire

Géré par Crédit Mutuel Impact au sein du pôle gestion d'actifs de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, le Fonds Révolution Environnementale et Solidaire, abondé par le dividende sociétal de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, est un fonds durable à impact (fonds article 9 au sens de la réglementation SFDR). Avec l'ambition d'être doté d'1,5 milliard d'euros à horizon 2027, le Fonds ne vise pas de rendement financier cible à court terme pour faire prévaloir la plus-value écologique et sociale. Le fonds a vocation à amplifier la transformation des modèles de production et à intervenir dans les domaines clés de la transition climatique et environnementale où les besoins financiers sont très importants et les autres acteurs ne sont pas encore assez présents. Depuis sa création en juillet 2023, le Fonds a réalisé 25 investissements.

À propos de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Bancassureur de premier plan en France avec 81 000 collaborateurs au service de plus de 31 millions de clients, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose une offre multiservice à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et entreprises de toutes tailles, via 3 400 points de vente.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale, premier groupe bancaire français à avoir adopté le statut d'entreprise à mission, regroupe les caisses de Crédit Mutuel des fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand), Antilles-Guyane (Fort-de-France) et Nord Europe (Lille).

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe également la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC, Euro-Information, les Assurances du Crédit Mutuel (ACM), TARGOBANK, OLB, Cofidis, Beobank en Belgique, la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM), la Banque Transatlantique, Banque de Luxembourg et Homiris.

Plus d'informations sur creditmutuel.fr/alliancefederale

À propos d'ADEME Investissement

ADEME Investissement a été créée en décembre 2018 dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, piloté par le Secrétariat Général pour l'Investissement. Société détenue à 100% par l'Etat, elle vise à financer en fonds propres des projets d'infrastructures innovantes dans le domaine de la transition énergétique et écologique aux côtés d'acteurs privés. Sa vocation est de pallier les difficultés de financement des unités dites de « premières commerciales ». Elle est dotée d'une enveloppe de 400 millions d'euros.

A propos du plan d'investissement France 2030 :

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Est mis en oeuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en oeuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

À propos d'Onet Technologies

Présent sur le marché depuis plus de 45 ans, Onet Technologies est une filiale du groupe Onet spécialisée dans l'ingénierie, la conception, la fabrication, la maintenance, l'exploitation et la formation pour les industries du nucléaire et de la défense. Ses 3 000 collaborateurs interviennent auprès des grands acteurs du secteur, que ce soit dans les enjeux liés aux réacteurs ou chaufferie en exploitation, au cycle du combustible, au démantèlement ou à la gestion des déchets. L'entreprise met également son expertise au service des projets du nouveau nucléaire comme la construction de réacteurs de large puissance ou la conception de SMR ainsi que sur les nouveaux projets du secteur de la défense française.

Contacts presse

Jimmy

Crédit Mutuel
Impact

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME
INVESTISSEMENT



Jimmy Energy

Lucien de Cuverville : 06 28 51 03 36 | Lucien.decuverville@taddeo.fr

Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Aziz Ridouan : 06 01 10 31 69 |

Direction de la communication corporate : 03 88 14 84 00 | com-alliancefederale@creditmutuel.fr